



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Le miracle eut un nom : Jeanne d'Arc

C'était en l'année 1429, il y avait en ce temps-là « grande pitié au royaume de France » et pitié telle que le monde croyait assister à l'agonie de ce pays. De ce pays, les Anglais occupaient tout le Nord jusqu'à la Loire. Deux grandes provinces du midi sont en leur pouvoir et ils trouvent une aide dans le Duc de Bourgogne. La nation est déchirée par deux factions rivales, les Armagnacs et les Bourguignons. Le roi de France, Charles VII, timide, hésitant, trahi, n'a plus pour lui que quelques provinces au Centre : on l'appelle par dérision « le petit roi de Bourges ». Ses droits à la couronne sont contestés, sa naissance aussi. Paris, le fier Paris, n'a-t-il pas naguère acclamé comme roi de France, Henri V roi d'Angleterre ! Orléans assiégé était sur le point de succomber malgré une belle et longue défense, après quoi les Anglais seraient les maîtres de l'Ouest et du Centre. La cause de Charles VII semblait donc perdue. Certains lui conseillaient de se retirer dans le Dauphiné, d'autres de quitter la France. En vain, les soldats français déploient-ils pour défendre le pays un courage magnifique ; écrasés par le nombre, ils ne connaissent depuis longtemps que des défaites.

L'élite de la noblesse et de la chevalerie couvre de ses cadavres les champs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt (en 1415 Azincourt renouvelait les désastres de Crécy et Poitiers). Sur toute l'étendue du territoire règnent les meurtres et les pillages ; les croix sont abattues, des bandes de soldats rançonnent les villages.

C'est la désolation suprême. Sombres jours, jours de sang et de larmes.

La France est-elle donc perdue à jamais ?

Avoir été la première nation à embrasser la foi catholique, avoir mené durant des siècles le mouvement des arts, des sciences, des idées à travers l'Europe, avoir fait bénir son nom jusque chez les peuples barbares, avoir enfanté des légions de chevaliers et suscité les croisades de héros ; tout cela pour finir par être une colonie de l'Angleterre, et devenir avec elle, dans la suite des temps, protestante ! Quelle fin ! Quelle humiliation ! Tout semble perdu, même l'honneur. 1453 (soit 24 ans après) début des temps modernes. Quelle est alors la nation qui tient, entre toutes les nations, le premier rang ? C'est la France. Du roi Charles VII, ex « petit roi de Bourges » le doge de Venise dit : « C'est le roi des rois ! Nul ne peut sans lui ». L'Anglais a été expulsé de notre territoire. Il ne possède plus que Calais et les îles normandes. Et encore, Calais reviendra plus tard à la France. Notre pays a des finances prospères, une bonne armée permanente ; la royauté est forte, car la vieille féodalité a presque disparu. La France marche à grands pas vers l'achèvement de son unité territoriale et tous les Français groupés autour de leur roi, symbole de la patrie ont, dans l'union de leurs sentiments, dans l'accord de leur action, des garanties sérieuses de progrès pour l'avenir. Et ce spectacle d'unité, de force, de prospérité que ce pays donne, aucun

autre pays à cette époque, ne le donne.

L'Angleterre, isolée dans son île, humiliée et épuisée par les défaites essuyées par elle dans la dernière période de la guerre de cent ans, l'Angleterre si forte à susciter chez les autres des troubles, va voir ces troubles éclater chez elle et ce qui lui reste de sang sera versé dans une affreuse boucherie.

L'Italie a aussi chez elle constamment des troubles dont la cause vient du morcellement infini de son territoire. L'Espagne doit lutter sans cesse contre les musulmans et cette lutte qui dure depuis huit siècles - bien que victorieuse pour elle - est loin de lui procurer la prospérité. Comme l'Italie, l'Allemagne offre

Page 1	Editorial	<i>M. l'abbé X. Beauvais</i>
Page 4	A la suite d'une héroïne	<i>par M. l'abbé X. Beauvais</i>
Page 6	Lettre de Mgr Pozzo à l'abbé Ph. Laguérie	
Page 7	Quand Mgr Pozzo se démasque	<i>par M. l'abbé F.-M. Chautard</i>
Page 9	Le catéchisme de l'Eglise catholique est-il... catholique ?	<i>par M. l'abbé F.-M. Chautard</i>
Page 10	Itinéraire de deux pèlerins	
Page 11	Une erreur peu commune	<i>par M. l'abbé D. Puga</i>
Page 12	Attention à ne pas tomber dans la gueule du loup	<i>par M. l'abbé B. Schaeffer</i>
Page 15	La vie de la paroisse	
Page 16	Activités — Annonces	

l'image d'un véritable chaos où beaucoup de princes se prétendent les égaux de l'empereur. Enfin l'Autriche est menacée par les armées ottomanes dont les invasions au-delà du Danube l'obligent à tenir constamment des armées sur pied de guerre. En résumé, en Europe, c'est la France qui par la force, l'unité et la prospérité tient le premier rang. Tandis que chez toutes les autres nations, il y a luttes, troubles et désordre, la nôtre, à cette époque, montre déjà le rôle prépondérant qu'elle jouera dans l'avenir. Cet avenir n'est pas loin où un de ses rois, Louis XIV, dictera à l'Europe entière ses lois par la politique, le ton, les manières, les lettres et les arts, au point que même au XVIII^e siècle Frédéric Le Grand pourra dire : « Si j'étais roi de France, je voudrais que personne en Europe ne tirât un coup de canon sans ma permission ». Et tout cela, comment s'est-il fait ? Comment une nation qui, en 1429, semblait rayée de la carte du monde, a-t-elle pu devenir au bout de vingt ans la première nation de l'Europe ? Cherchez toutes les raisons possibles, une seule est recevable : un miracle. Quand quelqu'un est sur le point de mourir, qu'il a même déjà un pied dans la tombe et que tout à coup il se remet, il ressuscite pour ainsi dire, alors vous criez au miracle. Ainsi le miracle et le miracle seul explique le relèvement de la France du XVI^e siècle. Et ce miracle a un nom : Jeanne d'Arc ! Suivant une parole célèbre, quand à l'âge de dix-sept ans, et sur l'ordre de Dieu elle apparut, le bateau « France » était aux trois quarts brisé et

sur le point de sombrer. On sait comment, grâce à l'impulsion donnée par la sainte de la patrie, ce bateau sortit de la zone des écueils, pour repartir vers de nouvelles destinées. Son œuvre a été le salut de la patrie. Elle a été véritablement ce sauveur de la France et elle a accompli cet acte merveilleux par l'intervention manifeste de Dieu.

Elle avait traversé le pays ennemi, triomphé des défiances de la cour, convaincu ses premiers juges. Et maintenant elle était là, près du roi. Tout ce qu'on attendait du libérateur, la petite paysanne allait le faire. Tout ce à quoi avaient échoué militaires, diplomates, hommes d'Etat, elle allait l'accomplir. Et c'est ainsi qu'entraînés par la présence de Jeanne qui porte sa bannière avec les noms de Jésus et Marie, les Français reprennent courage, et les Anglais jusqu'alors invincibles sont obligés de fuir.

Orléans est délivrée et peu à peu les provinces du Nord sont reprises à l'usurpateur. Alors s'effectue vers Reims, une marche superbe, triomphante, pendant laquelle nos ennemis sont vaincus, écrasés, découragés. La prise de Reims surtout leur porte un coup terrible et la nouvelle du sacre du roi de France dans l'immense basilique de cette ville les remplit d'épouvante.

Désormais la France est sauvée. Ou plutôt, non, il manque quelque chose. Et que manque-t-il donc pour que la victoire soit complète, pour que notre pays soit entièrement sauvé ? N'est-ce pas assez tout ce sang versé pour apaiser la colère de Dieu et attirer sa miséricorde sur notre patrie ? Non, il faut encore un sang réparateur, le sang du juste, et c'est Jeanne qui va le verser. A Compiègne, elle est faite prisonnière et vendue aux Anglais qui veulent, en la condamnant injustement à mort, se venger des terribles coups qu'elle leur a portés.

En voyant Jeanne d'Arc gravissant, les yeux pleins de larmes, les degrés qui doivent la conduire à la mort, ils pensent que désormais c'est pour nous l'impuissance, la défaite. Erreur ! De même que c'est par la croix que Jésus a sauvé le monde, ainsi debout, parmi les flammes de son bûcher de Rouen, Jeanne d'Arc a sauvé la France et a mérité par son martyre d'être couronnée dans le ciel ! Couronne magnifique que durent lui donner les saints

protecteurs de notre pays, en s'écriant : « Honneur à Jeanne la libératrice et le sauveur de la France ! ».

Que son exemple vous confirme cette vérité que le disciple n'est pas au-dessus de son maître et que rien de grand ne se fait sans souffrance. Le christianisme repose entier sur le dogme de l'expiation, de la rédemption par la douleur. Le Christ Jésus a sauvé le monde par sa mort sur la croix, et tous les êtres choisis pour instruments extraordinaires de la puissance et de la miséricorde divine, ont dû généralement passer par les plus célèbres souffrances. Ainsi, c'est par son bûcher de Rouen que Jeanne d'Arc a sauvé la France au XV^e siècle et a mérité à cette nation d'être pendant de longues années la première de toutes les nations.

C'est Dieu et Dieu seul qui a appelé Jeanne d'Arc et qui lui a confié la mission de faire couronner le roi et de sauver le pays, ce pays qu'Il aime et dont Il a fait l'exécuteur de ses desseins à travers le monde. « Vive le Christ qui aime les Francs », c'était la devise des Français de jadis. L'histoire de sainte Jeanne d'Arc est l'illustration de cette devise.

La justice et la reconnaissance vous font un devoir, le 13 mai prochain, de proclamer la gloire de Jeanne d'Arc ; mais il est un devoir encore plus sacré que nous devons remplir pour nous conformer à la vérité, c'est celui de proclamer la gloire de Dieu et son amour pour notre patrie.

Jeanne d'Arc a sauvé la France, mais elle ne l'a pas sauvée d'elle-même et par ses propres forces. Elle n'a accompli cette grande mission que par la puissance et



HORAIRES DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue

9 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.

18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse

à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

la volonté de Dieu qui l'a choisie, qui l'a envoyée et qui lui a donné à cette fin une lumière particulière et une force mille fois supérieure à son âge, à sa condition de femme et à son éducation. Notre gloire n'est pas diminuée par cette intervention divine en faveur de notre pays. C'est au contraire notre plus beau titre de gloire de pouvoir dire que Dieu est avec nous et qu'Il a été lui-même le Libérateur et Sauveur de la France. Ja-

mais aucun pays n'a été protégé, aimé de Dieu comme la France. Soyons donc fiers de penser qu'une jeune fille française a été assez pure et assez belle pour attirer le regard de Dieu et pour mériter d'accomplir



Mai 1932, défilé traditionnel de l'Action Française en l'honneur de Jeanne d'Arc (avec Charles Maurras)

ses grands desseins sur notre pays.

Aujourd'hui où des hommes qui semblent inspirés par l'enfer, veulent détruire chez nous jusqu'au plus petit reste de loi naturelle et établir le règne de l'inversion morale, c'est à vous catholiques qu'il appartient de rester fidèles aux traditions de vos pères, de répéter jusqu'à votre dernier soupir, le cri de votre foi, de votre charité : « Nous voulons Dieu, c'est notre Père »

Oui, nous voulons le Dieu de Jeanne d'Arc qui a sauvé la France et nous ne voulons pas que des impies mettent à la porte de notre patrie son Bienfaiteur et son Libérateur.

Nous voulons Dieu qui par Jeanne d'Arc vient de châtier de nouveau les ennemis de la France qui avaient projeté d'écraser notre pays, et qui n'ont pas craint de mutiler à Reims la magnifique cathédrale témoin sacré du triomphe de notre sainte.

Nous voulons Dieu qui dans ces temps de désordre et de crise que nous traversons, est seul capable de faire régner chez nous l'ordre tant désiré.

Que rien ne puisse arracher de nos cœurs les deux amours que nous a transmis Jeanne d'Arc, comme le plus bel héritage et notre plus grande gloire : l'amour de la France et l'amour de Dieu, notre Père et notre Sauveur. En étant fidèles à ces deux amours nous avons la certitude de partager au ciel la gloire de notre sainte et vaillante héroïne : « Jeanne d'Arc ».

Que ce défilé du 13 mai à 14 h 30, Place Saint-Augustin, ranime notre foi et notre confiance dans les destinées de la patrie,

à l'heure où cette patrie semble toucher le fond de l'abîme, à l'heure où des malheurs plus terribles que les précédents lui sont annoncés. Il est bon alors de se dire que Dieu aime la France et que celle-ci a au ciel une puissante protectrice en la personne de sainte Jeanne d'Arc. Mais direz-vous, qu'attend la Pucelle pour intervenir en notre faveur auprès de Dieu ? Qu'attend-elle ? Dans la journée du 4 mai 1429, pendant le

siège d'Orléans, Jeanne d'Arc s'était jetée sur son lit pour y prendre quelques instants de repos. Tout à coup elle s'éveille en sursaut et s'écrie : « Mes voix me commandent de courir sus aux Anglais ». Rencontrant son page, elle lui dit « Méchant garçon, pourquoi ne pas me dire que le sang de la France avait coulé ? ». Et aussitôt elle s'élance sur son cheval, saisit sa bannière et court aux remparts. Quatre jours après Orléans était délivré.

Comme au 4 mai 1429, Jeanne semble dormir et dormir depuis longtemps. Et cependant ô Pucelle, le sang de la France a coulé et coule encore ; coulent aussi ses larmes, et les larmes sont le sang du cœur. Oui le cœur nous saigne quand nous pensons aux malheurs, aux calamités immorales qui risquent de s'abattre sur notre pays, oui le cœur saigne car nous sommes comme impuissants devant le mal triomphant. C'est pourquoi comme autrefois les Juifs à Debora, l'héroïne de leur patrie, il faudra crier le 13 mai. « Surge Joanna, surge ... réveillez-vous pour nous sauver ».

Réveillée, je le suis, nous crie sainte Jeanne d'Arc mais vous aussi, Français, réveillez-vous, arrachez-vous à la léthargie du péché, à la torpeur de l'égoïsme et travaillons unis ensemble sous la bannière du Christ à la résurrection de la patrie.

Voilà pourquoi, dans un sursaut national, nous irons supplier sainte Jeanne d'Arc le 13 mai à 14 h 30, place saint Augustin à Paris, de sauver la France.

Abbé Xavier BEAUVAIS

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Philomène LOSFELD	25 mars
Leo MARTINEZ	31 mars
Clara Jeanne DOUVRE	7 avril
Guillaume ADAM	7 avril
Maxime CENZI	7 avril
Thomas DOUVRE	7 avril
Fabrice HOGUIN	7 avril
Hervé PEETERS	7 avril
Katrin HEINRICH	7 avril
Jeanne Anaïs IMADACHE	7 avril
Claire LACROIX	7 avril
Marie de LUIS	7 avril
Lucile ROBIN	7 avril
Marie SENOUCI	7 avril
Marine VIENNE	7 avril
Ariane WYSE	7 avril
Eric KAHENA	7 avril
Nathalie DIAZ	7 avril
Cédric EUZENADE	7 avril
Hermine VAILLANT	8 avril
Anne-Marie RANTOANDRO	8 avril
Faustine STOREZ	9 avril
Alice LAJOINIE	9 avril
Pierre ETOURNEAU	14 avril
Paul FRANCÉ	14 avril
Hermine du CHAZAUD	14 avril

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Yves BRUNO, 66 ans	13 mars
Françoise JOSSEAUME, 87 ans	16 mars
Yvette PROUTEAU, 100 ans	20 mars
Paulette MORYSSE, 89 ans	23 mars
Catherine DUBARRY, 58 ans	4 avril
François TABARY, 67 ans	4 avril
Madeleine GARDYN, 99 ans	16 avril

A LA SUITE D'UNE HÉROÏNE Ou de l'héroïsme chrétien *

— Abbé Xavier Beauvais —

Ayant lu il y a quelque temps, en pleine bataille pour la défense de Notre Seigneur Jésus-Christ injurié, quelques prédications du Père de Chivré sur l'héroïsme, je me suis mis à penser à cette jeunesse courageuse, défendant leur Père du ciel en toute conscience et sans manipulation aucune.

Le Père de Chivré était très proche de la jeunesse au point qu'elle a pu un jour lui écrire : « Ô mon père, merci de ne nous avoir ni endormis, ni trompés ».

C'est aussi ce que nous voulons faire ici, nous, prêtres, avec nos cœurs de pères, de guides et d'éveilleurs de grâce.

Mais en lisant ses prédications, je me suis mis à penser à tous ces héros de la terre qui sont sur les autels et que nous vénérons et particulièrement à sainte Jeanne d'Arc.

J'ai donc tiré pour vous de beaux morceaux, utilisant des idées profondes qui serviront à notre méditation pour aujourd'hui et demain sur ce qui a fait de ces hommes et de ces femmes des héros, des saints, à travers les grandes et les petites choses, les grands et les petits actes de la vie.

Dans le domaine physique, vous avez, je l'espère, beaucoup de réserves de forces en vous. La nécessité devant laquelle vous vous êtes parfois trouvés vous a mis en demeure de révéler cette force.

Dans le domaine intellectuel, il y a certains enjeux qui vous ont obligés à raisonner. Dans le domaine moral également. Dans votre vie il y a bien des événements qui vous mettent en demeure de vous affirmer, et bien souvent l'homme commence à être homme

quand l'obstacle lui impose l'occasion de se révéler homme.

Soyez décidés, et cet esprit de décision fera la valeur permanente de votre existence. Hésitations, bavardages, explications qui dispensent d'agir, peurs, craintes, délivrez-vous de ces obstacles pour garder le tonus de l'esprit.

Faire preuve de décision

Nous avons hélas, suite au péché originel, une nature en perpétuel conflit entre le oui sans bavure et le non sans regret. C'est une caricature de l'esprit de décision, une caricature de l'homme de caractère que de se laisser mobiliser par les courants avilissants de la violence qui singe la force, de l'insolence qui singe l'indépendance, de la cruauté qui singe la justice. Comprendons bien que la valeur d'un homme ne dépend pas de son rôle ou de son porte-monnaie, mais de sa capacité à saisir que l'obstacle est une occasion de libérer ce qu'il a de meilleur en lui, la foi, l'audace, la fierté, la noblesse. Nous croyons qu'être quelqu'un c'est adroitement jongler avec quelque chose. Non ! La preuve c'est que ceux qui pensent ainsi généralement, achoppent devant le devoir d'état, cèdent à toutes les tentations, s'enfuient devant des raisonnements solides, s'étourdissent pour oublier leurs responsabilités de conscience. On confond souvent performances et valeur d'homme. Nous croyons être quelqu'un après avoir jonglé avec quelque chose. L'homme est autre part ; il est là où les obstacles le mettent en demeure de s'affirmer comme quelqu'un : comme d'exposer sa vie ou de l'affronter, en nous obligeant à une attitude qui révèle un esprit, une conscience, une sensibilité, avec le dé-

sintéressement du cœur, la fermeté de la foi, la hauteur de vue de l'intelligence, l'énergie supérieure de la sensibilité. Alors me voilà acculé à discerner deux ou trois catégories d'hommes, qu'ils soient chrétiens ou non.

♦ Il y a ceux qui contournent l'obstacle par peur de saisir l'intelligence du combat qu'il propose. Ils sont tranquilles, se bourrent de tranquillisants de toutes sortes, ce sont les petits bourgeois tranquilles qui poursuivront ainsi leur route toute leur vie sans jamais s'engager.

♦ Il y a ceux qui escamotent l'obstacle en s'en détournant par une pirouette spectaculaire à grands renforts d'excuses et qui vous accusent toujours de mettre partout des obstacles à la jouissance, au profit, au succès alors qu'il n'y en a pas. C'est la mauvaise foi.

♦ Il y a enfin ceux qui osent affronter l'obstacle. Ils s'imposent à lui avec l'autorité qui le fera reculer ; courage, franchise, fermeté devant l'obstacle.

C'est là qu'on trouve l'héroïsme qui n'est pas réservé à des demi-dieux ; il est proposé à chacun d'entre nous, et il nous fait sortir de la médiocrité et de tout ce qui est putride dans notre monde de lâcheté, de mollesse, d'esclavage de la pensée unique. C'est cet héroïsme qui va nous permettre de nous manifester hommes, chrétiens, et saints même pourquoi pas, dans les combats les plus humbles, dans les journées les plus monotones.

La loi de l'homme est là : osciller entre la descente et la montée. Nous ne sommes pas faits pour ramper. Nous sommes faits pour monter, même si hélas parfois nous sommes attirés par les bas-fonds. Qu'est ce qui nous fera monter ? Il n'y a pas de mystère, c'est la vie surnaturelle reçue au baptême, alimentée par la prière, par les sacrements (confession, communion). Ah ! Mais dès que l'Eglise parle de surnaturel, un grand nombre la quitte, et pourtant l'Eglise n'hésite pas à rappeler que l'héroïsme est la qualité majeure de l'homme qui anime ces réserves de forces insoupçonnées qu'il y a en nous.

L'Eglise croit que l'homme est autrement grand qu'on l'imagine, elle le sait capable d'être grand en lui-même, par lui-même avec le complément in-

dispensable de la vie de Dieu en sa vie à lui, elle le sait destiné à la pureté, à l'immolation, à l'affirmation, à l'héroïsme, à la sainteté, et elle souffre de voir l'enseignement catholique ramené à des bavardages pieusards, sociaux, apatrides, mondialistes et autres vermines putréfiantes. Tout catholicisme digne de ce nom a son lot d'attitudes héroïques, héroïsme du oui ou du non, héroïsme du combat intérieur, l'héroïsme de l'affirmation audacieuse, héroïsme du sourire les yeux pleins de larmes ou de silence, le cœur rougi d'indignation, héroïsme de la charité les dents serrées.

Le catholique ne peut pas et ne doit pas échapper aux lois de l'héroïsme. Au ciel il n'y a que les héros ou alors on ne va pas au ciel.

Mais qu'est-ce qu'un héros ? C'est celui qui consent à une alliance du divin et de l'humain. Nous avons la foi, la grâce, Notre Seigneur Jésus-Christ, les sacrements pour soulever nos vies au niveau des héros, nous avons tout pour nous engager dans une cause digne de notre âme jusqu'à l'affirmation, la lutte ou le don de nous-mêmes. Endormis que nous sommes dans les sécurités techniques, tout est organisé pour supprimer l'héroïsme dans le monde d'aujourd'hui. Le héros, lui, s'installe dans une autre sécurité, celle du sacrifice, celle de l'excuse, de la paix, de la confiance, de la force et de la bonté. Il a compris que pour bénéficier de la sécurité, source de la liberté de l'esprit et de domination de la vie, il faut oser risquer, sans garantie pour la suite, risquer sa vie jusqu'à l'orner de la grâce, risquer l'aveu jusqu'à faire jaillir l'honneur, risquer le repentir et la contrition jusqu'à sortir de son tombeau, risquer la vérité jusqu'à susciter la haine des autres, risquer la prière jusqu'à agir contre toute espérance.

L'héroïsme chrétien

Qu'est-ce que le mouvement héroïque d'un être ? Partant de la grâce du baptême en cette vie, il traverse cette vie, vallée de larmes pour finir dans l'inébranlable de la sainteté. Et

durant tout son parcours vers cette fin bienheureuse, c'est le mouvement permanent de son être qui sera nourri de la foi ; c'est le mouvement persévérant de son être qui sera nourri de l'espérance ; c'est le mouvement d'amour de son être qui sera nourri de Celui qui est l'amour par excellence. Et ainsi ces êtres que l'Eglise a mis sur les autels, ces êtres ont pu être les témoins de ce qui est grand au milieu du cloaque des mesquineries du monde, témoins de ce qui est beau au milieu du fumier qui empeste nos vies, témoins de la fidélité au milieu de tant de routiniers ; exemples du combat face à des apôtres même endormis. Voilà ce qui nous manque, écrit le Père de Chivré, voilà ce qui nous manque, cette classe d'hommes, cette catholicité d'hommes, et pourtant sans ces hommes-là, il n'y a pas de catholicisme, il n'y a que les réservistes de la foi, que Dieu n'ose plus mobiliser pour les grandes épreuves car ils se maintiennent en effet perpétuellement en réserve.



Ces héros, ces saints n'étaient pas seulement des braves gens, d'honnêtes gens, comme nous ne devons pas être seulement de braves gens ; nous avons, à l'exemple de ces saints, à entreprendre, à mobiliser toutes nos capacités spirituelles pour entreprendre un grand combat, celui de la sainteté. Combien de lâchetés humaines pleines d'objections et de remises à plus tard paralysent ce combat. Combien de défaillances de jugement aussi cachées sous l'armure des

raisonnements ! Le truquage de la vérité fait horreur aux héros ; la dissimulation fait horreur aux sanctifiés.

La société meurt de chrétiens qui n'osent pas engager le combat sur le vrai terrain, celui de l'héroïsme de la sainteté. Il nous manquera souvent la netteté des béatitudes avec tous ses risques, ses ennuis, ses luttes à supporter, il nous manque, écrit le Père de Chivré, la Crèche, les nuits de prières, le Calvaire, le Colisée, les arènes, les exils, les prisons par amour, les chants d'amour dans les prisons. Il nous manque les héros. Au Père de Chivré, on dit un jour : « Surtout, cher Père, ne dites pas de roserie, vous nous passionnez évidemment, mais soyez modéré, mesuré, apaisant, lénitif, onctueux, savonneux ». Tout cela n'est que caricature de la sainteté. Il n'y a pas plus rosse que l'exemple. L'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'exemple des saints, ces témoins forts qu'ils représentent nous permettent de leur dire aujourd'hui : « Merci de ne nous avoir ni endormis, ni trompés ». Ayez donc au cœur un profond sens de l'héroïsme intérieur, du cran spirituel, ne remplacez pas cet héroïsme intérieur par la façade mondaine de quelques gestes, de quelques phrases ou d'attitudes préfabriquées.

Si le temps dure, si les siècles se succèdent, si l'histoire continue, si les épreuves et les victoires de l'Eglise ainsi que les efforts de la chrétienté continuent, c'est en vue de l'achèvement du Corps mystique, pour le bien des élus, afin que l'Eglise atteigne sa perfection dernière par le nombre et le mérite de ses enfants, afin que les dons inépuisables du cœur de Jésus soient participés par les saints. On touche dans ce mystère, dans cette prochaine fête de sainte Jeanne d'Arc à la finalité suprême de l'histoire, c'est-à-dire la manifestation par l'Eglise de la gloire du Christ et de la vertu de sa croix en elle, dans tous les saints et les esprits bienheureux. ❀

* (sur une lecture de quelques prédications du Père de Chivré).

Lettre de Mgr Pozzo¹ à l'abbé Philippe Laguérie

et Note sur les conclusions de la visite canonique de l'Institut du *Bon Pasteur* (extraits)

Du Vatican, le 23 mars 2012,

Cher Monsieur le Supérieur général,

Heureux de vous avoir revu mercredi dernier à l'occasion de la réunion présidée par Son Éminence le Cardinal William Levada, je suis à même de vous transmettre les recommandations officielles de la Commission pontificale *Ecclesia Dei* à la suite de la visite canonique de l'Institut du Bon Pasteur.

Comme vous le verrez, il a été tenu compte de l'échange que nous avons eu au cours de cette réunion. **Vous aviez souhaité connaître le nom d'un ouvrage qui nourrisse votre réflexion sur le sacerdoce du Christ** : l'exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* répond à votre désir. En effet, voici exactement vingt ans, elle a fait le point sur les thèmes fondamentaux qui sont la vocation sacerdotale, la nature et la mission du sacerdoce ministériel, la formation des candidats au sacerdoce, la vie spirituelle du prêtre, et la formation permanente des prêtres. Vous pouvez donc vous laisser conduire par elle comme par un guide très sûr.

Formant les meilleurs vœux pour la tenue prochaine du Chapitre général de l'Institut, je vous prie (...)

Mgr Guido POZZO
Secrétaire

Annexe : Note sur les conclusions de la visite canonique de l'Institut du *Bon Pasteur*

D'une manière générale, il est nécessaire d'approfondir le **charisme fondateur** de l'Institut, en pensant davantage à l'avenir qu'au passé. Pour préparer le prochain chapitre général, il sera utile de réfléchir sur le sacerdoce du Christ. (...) La question de la pratique de la forme extraordinaire, telle qu'elle est formulée dans les *Statuts*, est à préciser dans l'esprit de *Summorum Pontificum*. **Il conviendrait simplement de définir cette forme comme le « rite propre » de l'Institut, sans parler d'« exclusivité ».**

En ce qui concerne le séminaire de Courtalain, l'évaluation est positive, mais il conviendrait d'intégrer l'étude du Magistère actuel des Papes et de Vatican II. La formation pastorale devrait être faite à la lumière de *Pastores dabo vobis* et la formation doctrinale insérer une

étude attentive du *Catéchisme de l'Église catholique*.


Pour résoudre la question de l'implantation du séminaire, à moins d'une extension à Courtalain même, il serait possible d'interroger la Conférence épiscopale de France, afin qu'elle suggère elle-même des noms de diocèses où l'installer.

Plus que sur une critique, même « sérieuse et constructive », du Concile Vatican II, **les efforts des formateurs devront porter sur la transmission de l'intégralité du patrimoine de l'Église, en insistant sur l'herméneutique du renouvellement dans la continuité et en prenant pour support l'intégrité de la doctrine catholique exposée par le *Catéchisme de l'Église catholique*. (...)**

Il faut souhaiter **qu'un bon discernement soit fait pour les vocations** en provenance du Brésil, (...)

Il est important que l'Évêque accueille et valorise le charisme spécifique de l'Institut pour le bien de tout le diocèse et, en même temps, que les prêtres de l'Institut s'insèrent réellement avec un esprit de communion dans l'ensemble de la vie ecclésiale du diocèse.

La mise en place d'un **Conseil économique** aidera la paroisse Saint-Éloi à devenir juridiquement plus conforme aux autres paroisses de l'archidiocèse de Bordeaux.

L'école de l'Angélus, dans l'archidiocèse de Bourges, doit être suivie davantage par le Supérieur général. On encourage la recherche d'une reconnaissance diocésaine et la clarification de la situation financière ainsi que l'enquête sur certaines plaintes en matière d'hygiène, de punitions et de sécurité. 

1. Mgr Pozzo dirige la commission *Ecclesia Dei* en charge des instituts *Ecclesia Dei* et des négociations avec Mgr Fellay.

Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 7 mai 2012, 19 h 30 : M. Jean MONNERET

Le calvaire de l'Église chaldéenne en Turquie

Lundi 14 mai 2012, 19 h 30 : Monsieur Claude VERGER

Les aboutissements irrationnels du volontarisme conquérant

Lundi 21 mai 2012, 19 h 30 : M. l'abbé GLEIZE

D'un magistère à l'autre : Vatican II et nous

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)

Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

Quand Mgr Pozzo se démasque

— Abbé François-Marie Chautard —

La lettre de Mgr Pozzo, avec son annexe, suite à la visite canonique de l'Institut du Bon Pasteur accomplie par le cardinal Ricard, Mgr Pozzo, et le R.P. Bonino, O.P., sont fort instructives de par les exigences qu'elles formulent.

Il s'agit bel et bien d'exigences dans la mesure où l'IBP dépend du bon vouloir de Rome pour se maintenir dans son existence ecclésiale. Ne pas répondre aux vœux de Rome exposerait l'IBP à se voir refuser le renouvellement d'une expérience peu concluante.

Les avis romains sont de quatre ordres : canonique, administratif, liturgique et doctrinal. Nous passerons sur les remarques canoniques, ne sachant pas exactement de quoi il en retourne.

D'un point de vue administratif et pastoral, l'IBP se fait épingleur sur le discernement des vocations. On se rappelle que la rupture de l'abbé Philippe Laguérie avec la FSSPX avait officiellement pris sa source dans une prétendue mauvaise gestion des séminaires de ladite Fraternité. Et voilà ce grand sourcier de vocations taxé des mêmes reproches...

Plus intéressante est la demande faite aux « prêtres de l'Institut [de s'insérer] réellement avec un esprit de communion dans l'ensemble de la vie ecclésiale du diocèse ». Cette phrase, en apparence anodine, est lourde de sens. Elle appelle une véritable praxis ecclésiale destinée à modifier dans un premier temps le comportement, puis l'esprit des prêtres de l'IBP, tant il est vrai qu'on finit par penser comme l'on vit. En somme, que les prêtres se ren-

dent aux réunions sacerdotales, qu'ils participent aux cérémonies communes, qu'ils concélébrent le Jeudi Saint, en un mot, qu'ils « s'insèrent », qu'ils se fondent au milieu des autres en ayant gommé les différences encore trop présentes.

La vassalisation financière et économique est également de mise : « la mise en place d'un Conseil économique aidera la paroisse Saint-Éloi à devenir juridiquement plus conforme aux autres paroisses de l'archidiocèse de Bordeaux ». C'est poliment dit et les bienfaiteurs de l'IBP sont aimablement avertis...

L'abbé Laguérie, on s'en souvient, s'était fait élire président de l'association qui gérait l'église Saint-Eloi alors que M. l'abbé de Cacqueray, supérieur du District de France de la FSSPX, dont il dépendait, n'était même pas au courant. Et voilà l'abbé Laguérie « invité » à montrer ses comptes de plus près, tout supérieur général qu'il soit.

L'étai liturgique se resserre

En octobre 2007, *Le Chardonnet* mettait en avant l'obligation implicite faite aux instituts *Ecclesia Dei* par le *motu proprio Summorum pontificum*, de laisser la porte ouverte à la célébration de la nouvelle messe¹ ; l'IBP s'était récréé en s'appuyant fortement sur la reconnaissance officielle par Rome de l'usage exclusif par l'IBP du rite de 1962². L'abbé Christophe Héry avait raison en 2009 ; cet usage n'était pas remis en cause et l'abbé Ph. Laguérie pouvait évoquer dans la même *Pastorale* au sujet de Mgr Pozzo, « la confiance réciproque », le « respect des personnes et du droit » et « la colla-

boration (sic) réciproque »³. Mais il fallait laisser le temps au temps. En 2012, ce n'est plus d'actualité et si les statuts interdisent de célébrer le nouveau rite, il suffit de les changer. Juste un mot : d'« exclusif », on passera à « propre ».

La couleuvre n'est certes pas petite et le cynisme de Mgr Pozzo apparaît dans sa nue réalité. Il s'agit tout bonnement d'accepter, pour les membres de l'IBP, la célébration possible de la nouvelle messe. Ce sera sans doute pour eux une manière de s'insérer plus efficacement « dans l'ensemble de la vie ecclésiale du diocèse »...

L'asservissement doctrinal

Le pire est la trahison doctrinale demandée par Rome. Elle n'est pas petite. Rome n'a rien oublié : la formation du séminaire doit « intégrer l'étude du Magistère actuel des Papes et de Vatican II ». Et l'annexe ajoute : il faut aussi « insérer une étude attentive du *Catéchisme de l'Église catholique* ». On notera les termes « insérer » et « attentive ».

Cette intégration sera sans doute pénible à l'abbé Ph. Laguérie qui écri-

1. « Des bombes à retardement (...) Pour les instituts de type *Ecclesia Dei adflicta* comme la Fraternité Saint-Pierre ou l'Institut du Bon Pasteur, ce *Motu proprio* ne reconnaît-il pas la possibilité à tout prêtre membre de ces instituts de célébrer selon le missel de Paul VI sans que son supérieur puisse s'y opposer ? Après tout, le *Motu proprio* n'indique-t-il pas que tout « cela ait une valeur pleine et stable (...) nonobstant toutes choses contraires » ? » *Le Chardonnet* n° 231, octobre 2007, p. 7.

2. « Paradoxalement, il arrive que soit opposée à notre spécificité statutaire une lecture défavorable du nouveau droit établi le 7 juillet 2007 par le *Motu proprio Summorum Pontificorum* de Benoît XVI. Ce texte de loi, promulgué en faveur de la liturgie traditionnelle, ne saurait pourtant être invoqué comme s'il minimisait ou restreignait le droit statutaire de l'IBP. Car le *Motu proprio* de 2007, d'abord abroge le précédent de 1988, et par ailleurs ne contredit en rien le droit général de l'Église (par ex. le canon 394, toujours en vigueur !). Il confirme et garantit notre caractère et notre droit propre : célébrer uniquement selon l'ordo de 1962, en tout lieu » Abbé Christophe Héry, « Le charisme propre de l'IBP dans le droit de l'Église », *Bulletin de liaison des amis de l'Institut du Bon Pasteur*, n° 2, novembre 2009, p. 3 et 4.

3. Ibidem, p. 2.

vait en janvier 1993 : « Notre conclusion est claire : le “Catéchisme de l’Eglise catholique” n’est donc qu’une tromperie supplémentaire (...) il pourra rassurer les ignorants, faire même quelque bien accidentel, il n’en reste pas moins un document foncièrement moderniste, dans la pure logique de la rupture conciliaire, avec ceci de machiavélique qu’on a ajouté de la sauce pour mieux faire avaler le pois(s)on (...) c’est un nouveau désastre pour l’Eglise »⁴.



Mgr Pozzo

Quant à la critique du Concile par l’IBP – dont on attend toujours avec impatience les publications – elle est sérieusement bridée : « Plus que sur une critique, même “sérieuse et constructive”, du Concile Vatican II, les efforts des formateurs devront porter sur la transmission de l’intégralité (sic) du patrimoine de l’Église, en insistant (sic) sur l’herméneutique du renouvellement dans la continuité et en prenant pour support l’intégrité (resic) de la doctrine catholique exposée par le *Catéchisme de l’Église catholique*. (...) ». Il est difficile d’être plus clair. Quoi qu’il en soit, on souhaite en tout cas aux prêtres de l’IBP de bien « s’amuser à critiquer les critiques du Concile »⁵. Car en veillant à « reprendre tous les actes du Concile afin d’en établir une meilleure critique, il devra manifester l’absence d’erreur et la perversité de certains actes dont l’ambiguïté a permis à l’esprit moder-

niste d’orchestrer l’apostasie imminente »⁶. Bref, c’est l’IBP « au secours de la thèse Ratzinger : un très bon Concile dévoyé par de très vilaines gens »⁷.

Une dernière demande paraîtrait bénigne si l’on ne se rappelait qu’elle contient l’enseignement du sacerdoce ministériel, moyen de l’exercice du sacerdoce dit commun des fidèles : « La formation pastorale devrait être faite à la lumière de *Pastores dabo vobis* ». Cette exhortation synodale contient notamment le passage suivant : « Par le sacerdoce ministériel, les prêtres ont reçu du Christ, par l’Esprit, un don spécifique, afin de pouvoir aider le Peuple de Dieu à exercer fidèlement et pleinement le sacerdoce commun qui lui est conféré »⁸.

La soumission aux évêques

Enfin, suite aux multiples plaintes amères de membres de l’IBP sur la difficulté de fonder de nouvelles maisons, Rome daigne répondre par une fin de non-recevoir : « Pour résoudre la question de l’implantation du séminaire, à moins d’une extension à Courtalain même, il serait possible d’interroger la Conférence épiscopale de France, afin qu’elle suggère elle-même des noms de diocèses où l’installer ». Tous les termes utilisés sont riches de précaution. En outre, le document évoque seulement la Conférence épiscopale de France. Il semble donc exclu de fonder d’autres séminaires de par le monde. La coupe est pleine et elle est amère.

Comme la lettre et l’annexe de Mgr Pozzo le manifestent cruellement, Rome n’a pas changé mais elle a bien l’intention de faire changer l’Institut du Bon Pasteur. L’abbé Philippe Laguérie s’en félicitait publiquement il y a peu sur son blog : « Je crois à la possibilité d’un accord pratique et à la vanité totale de discussions doctrinales, à l’heure actuelle »⁹. En toute logique, M. l’abbé Laguérie, et l’IBP à sa suite, doivent manifester leur empressement à mettre en pratique les directives du Saint-Siège.

M. l’abbé Laguérie est à une nouvelle croisée des chemins. Soit il obéit

Conférence
de
Mgr TISSIER de MALLERAI
et dédicace de son livre
« L’étrange théologie de Benoît XVI »
Samedi 2 juin à 20h00,
après la messe du premier
samedi du mois, en salle
des catéchismes

à Rome et avalise les nouveaux compromis qu’on lui demande et doit renoncer à ses principes doctrinaux. Soit il s’oppose à Rome et admet *ipso facto* qu’il n’avait pas vu juste en 2001 et en 2005 et qu’il est impossible *hic et nunc* de faire confiance à Rome malgré ses promesses. C’est la solution qu’il semble opter d’après ses propres paroles : « Quant aux questions doctrinales soulevées par le rapport de la visite canonique, l’IBP n’a besoin de personne, surtout pas de félons, pour garder la fidélité intégrale à ses statuts initiaux (dont je suis l’auteur, ne vous déplaie), en particulier sur son rite propre (et exclusif), la liturgie de 1962 ».

Une chose est sûre, vouloir l’accord pratique sans l’accord doctrinal se révèle une impasse pour l’IBP. Prions pour que cette épreuve de force tourne à son avantage et qu’il ne rechute pas, et avec lui l’IBP, dans une nouvelle compromission.

« Et que celui qui est debout prenne garde de tomber ».



4. « Editorial du *Chardonnet* de janvier 1993 » dans Abbé Philippe Laguérie, *Avec ma bénédiction. Quatorze ans au Chardonnet*, Certitudes, 1997, p. 275. Voir article suivant.

5. « Editorial du *Chardonnet* de mars-avril 1994 » dans Abbé Philippe Laguérie, *Avec ma bénédiction. Quatorze ans au Chardonnet*, Certitudes, 1997, p. 316.

6. *Ibidem*, p. 148.

7. *Ibidem*, p. 148.

8. Jean-Paul II, Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* du 25 mars 1992, § 17.

9. « Pacte », avril 2001, cité dans « le Blog de l’abbé Laguérie », mardi 21 février 2012.

Le catéchisme de l'Église catholique est-il... catholique ?

— Abbé François-Marie Chautard —

Telle fut la question posée en 1992 lors de la parution de ce catéchisme. Elle fut résolue d'autant plus rapidement que cet ouvrage est très vite apparu comme la mise en forme catéchétique de Vatican II.

Jean-Paul II l'écrivait lui-même et les grands poncifs de Vatican II y figurent en bonne place comme l'attestent les quelques exemples qui suivent :

L'application de Vatican II

« Après le renouvellement de la liturgie et de la nouvelle codification du Droit canonique de l'Église latine et des canons des Églises orientales catholiques, ce Catéchisme apportera une contribution très importante à l'œuvre de renouveau de toute la vie ecclésiale, voulue et mise en application par le deuxième concile du Vatican »¹.

« 11² Ce Catéchisme a pour but de présenter un exposé organique et synthétique des contenus essentiels et fondamentaux de la doctrine catholique tant sur la foi que sur la morale, à la lumière du Concile Vatican II et de l'ensemble de la Tradition de l'Église ».

L'inerrance biblique

« 107 Les livres inspirés enseignent la vérité. « Dès lors, puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée pour notre salut dans les Lettres sacrées » (DV 11). »

136 Dieu est l'Auteur de l'Écriture Sainte en inspirant ses auteurs humains ;

Il agit en eux et par eux. Il donne ainsi l'assurance que leurs écrits enseignent sans erreur la vérité salutaire (cf. DV 11) ».

Insidieusement, le Catéchisme de l'Église catholique, comme Vatican II, restreint l'inerrance (c'est-à-dire l'absence d'erreur) de la Sainte Écriture aux seules vérités du salut (foi et morale). Bien au contraire, la Sainte Écriture (et non toutes ses traductions en tous ses détails) ne contient aucune erreur, puisqu'elle est inspirée de Dieu et donc infaillible en toutes ses parties et en tout domaine. Ce sont donc des pans entiers de la vérité scripturaire que le Catéchisme de 1992 fait tomber.

L'inversion des fins du mariage

« 2201 La communauté conjugale est établie sur le consentement des époux. Le mariage et la famille sont ordonnés au bien des époux et à la procréation et à l'éducation des enfants. L'amour des époux et la génération des enfants instituent entre les membres d'une même famille des relations personnelles et des responsabilités primordiales ».

De même que dans le Code de droit canonique de 1983, l'inversion des fins du mariage est acquise, contrairement à l'enseignement constant de l'Église comme ce canon de l'ancien code le manifeste : « La fin première du mariage, c'est la procréation des enfants et leur éducation »³.

Les fausses religions

« 819 ...L'Esprit du Christ se sert de ces Églises et communautés ecclésiales [non catholiques!] comme moyens de salut dont la force vient de la plénitude de

grâce et de vérité que le Christ a confiée à l'Église catholique. Tous ces biens proviennent du Christ et conduisent à lui (cf. UR 3) et appellent par eux-mêmes « l'unité catholique » (LG 8) ». C'est une grave erreur. Qu'on puisse exceptionnellement se sauver dans les fausses religions ne signifie pas qu'on puisse se sauver par ces fausses religions élevées au rang de « moyens de salut ».

La suppression des Limbes

1261 Quant aux enfants morts sans Baptême, l'Église ne peut que les confier à la miséricorde de Dieu, comme elle le fait dans le rite des funérailles pour eux. En effet, la grande miséricorde de Dieu qui veut que tous les hommes soient sauvés (cf. 1 Tm 2, 4), et la tendresse de Jésus envers les enfants, qui lui a fait dire : « Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas » (Mc 10, 14), nous permettent d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême. D'autant plus pressant est aussi l'appel de l'Église à ne pas empêcher les petits enfants de venir au Christ par le don du saint Baptême ».

C'est la disparition aux oubliettes des Limbes et en même temps l'atténuation très nette de la nécessité du baptême pour être sauvé. Comment s'étonner ensuite de la désaffection du baptême des petits enfants par les parents catholiques !

1. Jean-Paul II, constitution apostolique *Fidei depositum*.

2. Les numéros sont ceux du Catéchisme lui-même. Quant au texte cité, il est tiré du site officiel du Vatican : www.vatican.va

3. C. 1013, § 1. Cf. aussi Pie XI dans *Casti connubii* : « Aucune loi humaine ne saurait ôter à l'homme le droit naturel et primordial du mariage, ou limiter d'une façon quelconque ce qui est la fin principale de l'union conjugale établie dès le commencement par l'autorité de Dieu : *Crescite et multiplicamini* ».

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Moutot - 92100 Montrouge
ISSN 2256-8492 — Tirage : 1900 ex.
CPPAP N° 0316G87731

Itinéraire de deux pèlerins

— Abbé François-Marie Chautard et abbé Bruno France —

Grâce à votre générosité à l'occasion de notre départ de Saint-Nicolas pour l'Institut Saint-Pie X et le prieuré de Mantes-La-Jolie, nous avons pu connaître la grâce de pérégriner en Terre Sainte.

Partis de (très) bonne heure et d'excellente humeur sous la houlette du docte abbé Boivin, nous eûmes la joie de visiter respectivement quelques églises de... Rome et l'ancien port d'Ostie suite à une escale romaine bien plus longue que prévue en raison d'une avarie sur un avion. Finalement arrivés à bon port, nous eûmes l'immense bonheur de parcourir, voire de découvrir les lieux évangéliques sanctifiés par Notre-Seigneur et les Apôtres. A chacune de nos visites revivait en nous le souvenir d'un épisode lié à la vie de Jésus ou des Apôtres tandis que l'un

des prêtres du groupe avait le bonheur de célébrer la messe dans les lieux saints : Nazareth, le Mont Carmel, le Mont des Oliviers, le Saint-Sépulcre, etc.

Une chose est sûre, nous ne lirons plus l'Évangile et ne méditerons plus le rosaire de la même manière. Désormais, la maison de Nazareth évoque pour nous cette maison troglodyte creusée à flanc de colline et illuminée du message de l'Annonciation. Désormais, après avoir écarquillé nos yeux devant la chambre mortuaire du

« Juste » (probablement saint Joseph) du 1^{er} siècle avec sa lourde pierre roulée devant quelques marches pour descendre dans le tombeau, il nous est plus facile d'imaginer le tombeau du Christ et... l'inquiétude des saintes femmes à l'idée de rouler la pierre tombale.

La Terre Sainte fut également pour nous l'occasion de découvrir un pays magnifique fort contrasté où le paysage féérique du Mont des Béatitudes tranche avec la noble sévérité du désert de Juda.

Comme au temps de Jésus, la Galilée reste plus paisible même si l'âpre chant du muezzin musulman cassait nos oreilles cinq fois par jour. Ce chant nous avertissait par là même du péril permanent qui menace les chrétiens d'Orient et prochainement ceux d'Occident quand ce ne sont pas les [censuré] qui entravent la stabilité des communautés chrétiennes. Carrefour

des religions où les croix avoisinent les croissants et les étoiles de David au milieu des enseignes de Mac Donald's hallal ou casher, le pays est quelque peu dépaysant. Bref, un pèlerinage magnifique qui comptera certainement dans notre vie sacerdotale comme une lumière pour méditer la vie et les enseignements du divin maître qui sanctifia de ses pas et de son Sang ce pays qui lui fut cher. ☀

MM les abbés France et Chautard à Jérusalem (en fond le Saint-Sépulcre)



Une curieuse manière de faire de l'apostolat

Une jeune femme arrive il y a peu à Saint-Nicolas. Elle écrit le 29 mars 2012 :

« Dimanche, me voilà arrivée toute contente [...] Je ne manque pas de m'apercevoir que l'église est comble et que le nombre des fidèles qui suivent les Vêpres est non négligeable.

Poliment, je m'adresse à une dame : « Savez-vous s'il y a un livret pour suivre l'office ? ». « Non, ça c'est chez les modernes ! Ici c'est la Tradition, chacun possède le sien de façon personnelle ! » Puis, elle s'est tournée vers moi, m'a regardée de la tête aux

pieds (pourtant, j'avais mis une jupe un peu en dessous des genoux, pour passer inaperçue et ne pas faire de provocation inutile, mais certes, pas de mantille) et m'a lancé « Vous êtes une moderne ? » Argh ! j'ignorais qu'il fallait avoir une étiquette pour prier les vêpres à Saint-Nicolas du Chardonnet. »

Heureusement, la grâce de Dieu fut la plus forte en cette jeune femme, car elle ajoutait avant ce texte, juste pour la petite histoire, dont il vaut mieux rire que s'énerver ou pleurer :

« Il n'empêche, quelle amabilité et quel souci apostolique que celui de cette paroissienne ! J'aimerais tant qu'elle se reconnaisse et songe un peu qu'elle aurait pu faire fuir une âme à tout jamais ».

Mais heureusement, il y a aussi à Saint-Nicolas, des âmes fermes et apostoliques.

Une erreur peu commune

— Abbé Denis Puga —

La revue *Monde et Vie*, dans son numéro d'avril 2012 (n° 857), nous livre page 23 sous la signature d'un certain G.T. un article qui se veut docte sur la question de la suppléance dans l'Eglise.

Il débute par une perle que nous ne pouvons nous empêcher de citer en entier : « *Le diction canonique l'indique bien : Ecclesia supplet. Il s'agit de repérer toutes les occasions où l'Eglise, épouse du Christ et mère des fidèles, supplée à la défaillance de ses membres. L'exemple couramment donné en théologie morale est celui de l'erreur commune : si vous vous confessez sans le vouloir et sans le savoir à un laïc déguisé en prêtre, alors oui : Ecclesia supplet. Votre confession reste valide par suppléance* ».

O merveilleuse découverte qui va nous fournir une solution miracle comme remède à la pénurie des vocations sacerdotales puisqu'un laïc, selon notre auteur, pourrait dans certaines circonstances, absoudre valablement les péchés !

Malheureusement dans cette assertion il y a bien, de la part de « G.T. », affirmation d'une erreur qui pour le moins n'est pas commune. Jamais aucun auteur de théologie morale depuis que l'Eglise est l'Eglise n'a affirmé cela. Cette erreur est tellement énorme que nous nous attendions à un *erratum* dans le numéro suivant de *Monde et Vie*. En vain. Faisons un bref rappel doctrinal. Celui qui entend absoudre valablement un pécheur doit être en possession de deux éléments. Tout d'abord il doit être revêtu de la dignité sacerdotale. Celle-ci lui a été conférée le jour de son ordination sacerdotale et il la garde à jamais. Marqué de ce caractère sacer-

dotale indélébile, il jouit radicalement du pouvoir d'absoudre les péchés. Mais cela ne suffit pas au prêtre. Il faut en plus qu'il reçoive de l'autorité établie dans la Sainte Eglise une juridiction, c'est-à-dire un droit d'user de ce pouvoir d'absoudre sur des fidèles baptisés bien déterminés. Cette juridiction lui est nécessaire pour absoudre les péchés non seulement licitement, c'est-à-dire conformément au droit de l'Eglise, mais aussi validement, dans ce sens où sans elle les péchés ne seraient pas remis au pécheur qui se confesse. Cette juridiction est accordée au prêtre par l'évêque dont il dépend ou, dans des cas spéciaux, par le droit de l'Eglise qui a prévu des circonstances dans lesquels le bien des fidèles nécessitait que même un prêtre dépourvu de juridiction puisse absoudre les pécheurs. On dit alors que l'Eglise supplée la juridiction manquante, d'où l'expression latine : *Ecclesia supplet*. Parmi ces cas exceptionnels, il y a le péril de mort qui permet à n'importe quel prêtre – même déchu de son sacerdoce – d'absoudre tout fidèle qui réclame le sacrement de pénitence avant de mourir.

Il y a aussi ce qu'on nomme l'*erreur commune* : si un nombre important de fidèles se trompent pensant à tort que tel prêtre a reçu de l'autorité légitime les pouvoirs de confesser et, en conséquence, se présentent à lui pour obtenir l'absolution sacramentelle, alors, dans ce cas, l'Eglise supplée temporairement au manque de juridiction de ce prêtre. Ainsi les fidèles ne sont pas privés de la grâce du sacrement. Cependant, il faut bien noter que cette suppléance de juridiction pour absoudre ne peut advenir qu'à un prêtre. Jamais l'Eglise ne supplée le pouvoir d'ordre de sorte qu'un laïc deviendrait temporairement prêtre le temps d'absoudre les péchés ! Un séminariste qui affirmerait une telle bêtise se verrait assurément retardé aux ordres le temps de réviser ses cours...

L'auteur de l'article de *Monde et Vie* en question est un des membres éminents et fondateurs de l'Institut du Bon Pasteur (IBP). Il enseigne d'ailleurs régulièrement au Séminaire du même Institut. Spécialiste de cette herméneutique de la continuité si chère à Benoît XVI et qui consiste à nous faire avaler que Vatican II est parfaitement dans la ligne de la Tradition, il n'a eu de cesse avec ses confrères d'affirmer lors de la fondation de l'IBP et de sa reconnaissance romaine qu'on ne leur avait rien demandé d'abandonner de la doctrine.

Face à l'ignorance crasse qu'il manifeste sur un point pourtant fondamental de la théologie sacramentelle, on nous permettra d'en douter ! ❀

D'innombrables familles sont confrontées au problème de la scolarité de leurs enfants: Les écoles vraiment libres, c'est-à-dire hors contrat sont souvent très éloignées et onéreuses.

Le cours privé CEFOP

Cours Saint-Dominique Savio – Sainte-Maria Goretti

qui propose un enseignement catholique traditionnel par correspondance de la 11^e à la Terminale depuis 1981, offre une solution pratique et économique pour résoudre de nombreux cas.

Informations : www.coursprivecefop.org

Cours Privé CEFOP - BP 16 - 79390 THENEZAY

Tél. 09 61 51 06 16 - secretariat@coursesprivecefop.org

Attention à ne pas tomber dans la gueule du loup

— Abbé Bruno Schaeffer —

Faut-il le rappeler ? Le concile Vatican II s'est ouvert il y a un demi-siècle dans l'intention de réconcilier l'Église et le monde moderne.

Il en résulte depuis une sorte d'apostasie permanente avec ses tranches de violence, de dépression et de présomption. Tout fut bon pour écraser les adversaires de ce totalitarisme relativiste. Malgré les ralliements, de fissure en fissure, les catholiques doivent veiller à ne pas se détourner du bon combat de la foi. Aucun combat n'est perdu d'avance.

L'histoire insolite d'un tout petit diocèse, au cœur d'un Brésil apparaissant jusqu'à la clôture du Concile comme le plus grand des pays catholiques, nous en donne l'exemple. Le Brésil d'aujourd'hui voit proliférer les sectes évangélistes, continue à subir les assauts de la théologie de la libération avec les effets désastreux sur la pratique, les baptêmes, l'enseignement du catéchisme. L'indifférentisme issu du Concile ne semble pas y rencontrer beaucoup d'obstacles, d'où le caractère étonnant de la résistance du diocèse de Campos, créé au XX^e siècle au milieu d'un paysage de canne à sucre. A la tête de son diocèse, son évêque, Mgr Antonio de Castro Mayer est une figure emblématique ; on se souvient de sa présence en 1988 aux côtés de Mgr Marcel Lefebvre. Grâce à l'ouvrage du docteur David Allen White nous avons sous le titre *La gueule du lion* un premier récit biographique racontant la vie de « Mgr Antonio de Castro Mayer et du dernier diocèse catholique ». Traduit en 2010 par Michel Bur et enrichi d'une préface de l'abbé Régis de Cacqueray, il pourra aider certains fidèles tentés de se culpabiliser. A d'autres il fera comprendre la réalité objective du magistère conciliaire et postconciliaire, parfois oublié.

« Dans le coin Nord-Est du Brésil, un prélat demeurait fort ».

Au XX^e siècle Campos avait été riche ; la ville, qui compte aujourd'hui avec ses banlieues plus d'un million d'habitants, fut la première en Amérique au Sud à s'équiper de l'éclairage électrique. En même temps, la Franc-Maçonnerie bien implantée diffusait les idées progressistes. Mgr Antonio de Castro Mayer en fut le troisième évêque. Le 6 mars, le pape Pie XII le nomme à quarante-trois ans évêque coadjuteur avec droit de succession. Il y restera trente-trois ans, interrompue par sa démission exigée par Rome et malheureusement acceptée par le prélat en novembre 1981. Se retirant, il restait le protecteur de son troupeau, veillant de toutes ses forces au maintien de la résistance catholique jusqu'à

sa mort en avril 1991. Né le 20 juin 1904 à Campinas (Etat de Sao Paulo) d'un maçon bavarois Joao Mayer et d'une pieuse brésilienne Francisca de Castro, au milieu d'une famille de douze enfants où Dieu se choisira trois vocations. Antonio a six ans à la mort de son père, seul héritage : la foi catholique.

A douze ans il entre au petit séminaire, en 1922 au grand séminaire. Sa profonde intelligence incite ses supérieurs à l'envoyer poursuivre ses études universitaires à Rome. En 1927, il reçoit l'ordination sacerdotale et en 1928, à la suite de son doctorat en théologie, regagne le Brésil pour enseigner au grand séminaire. L'auteur fait de cette époque le portrait d'une jeune prêtre « beau et combatif ». Comme en regardant le jeune évêque, il lui trouvera « un regard sombre et prudent ». Il attire le respect par son humilité et sa simplicité. Il ne se met pas en avant, ni ne cherche les honneurs. En 1942, il est vicaire général de Sao Paulo. Elevé à l'épiscopat en 1948, certains y ont vu une manière de se débarrasser d'une personne gênante. Ses liens avec le professeur Plinio Correa de Oliveira, fondateur de la T.F.P. (Tradition – Famille – Propriété) n'y furent sans doute pas étrangers. Cependant Mgr de Castro Mayer, pour des raisons graves, se désolidarisa de cet opposant au communisme et au progressisme. Un de ses prêtres dira de lui : « C'était un homme d'un grande simplicité. Il avait l'âme d'un enfant ». La modestie de ses origines n'entravait en rien la fermeté de son autorité. Attaché au Rosaire, il ne cessait de le réciter. En hommage à notre Mère du ciel, sous les hermines et le lion de son blason, il avait fait écrire comme devise *Ipsa Conteret*, « Elle t'écrasera », c'est la victoire de Marie sur Satan.

Qui veut connaître l'intelligence du prélat lira ses nombreuses lettres pastorales. Celle du 6 janvier 1953 intitulée « Les problèmes de l'apostolat moderne », traduite en français, demeure très utile à la compréhension de la crise actuelle. La tactique libérale consistant à faire passer pour vraies les plus pernicieuses tendances à, écrivait-il, « réconcilier des erreurs irréconciliables, à trouver une ligne médiatrice entre la vérité et l'erreur ». A Rome, lors du Concile, il fut aux côtés de Mgr Marcel Lefebvre, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, l'une des têtes du « *Cætus Internationalis Patrum* », un groupe de Pères malheureusement minoritaire, mais en pointe du combat pour préserver la foi. L'année de clôture du Concile, une nouvelle lettre pastorale s'en prenait longuement à la collégialité dénaturant l'Église. En 1966, le problème de l'application des textes est posé, ambigu, ils demandent une vigilance propre à en déceler les erreurs, l'ultime coup de poignard romain étant donné en 1969 par l'annonce d'une nouvelle messe. Ce n'était pas seulement une nouveauté, observe l'auteur « c'était l'écrasement de l'ancien rituel du sacrifice et son remplacement par une nouvelle raison des choses ». Mgr de Castro partit aussitôt pour le Nord du diocèse où se trouvait le séminaire. Il tendit le document romain au supérieur, le Père Possidente en lui disant : « Ce n'est pas possible, ce n'est pas possible, je ne puis accepter cela ». Plusieurs lettres pastorales, des écrits, des voyages vont continuer à expliquer les raisons de son désaccord. Un progressiste affirmera que « Dom Castro Mayer fut la cause d'une réel malaise parmi les évêques ». Il écrivit à Rome son refus du nouvel *Ordo* ; sa lettre, comme tant d'autres, ne reçut aucune réponse. Une confrontation avec l'ensemble de la Conférence épiscopale brésilienne devint inévitable. Il commence à être l'objet d'attaques publiques l'obligeant à quitter l'assemblée épiscopale.

Un évêque lui demande de revenir. « Pourquoi ? » répondit Dom Antonio, « ma position correspond à la doctrine officielle de l'Église catholique. Et je devrais défendre la doctrine catholique de l'Église contre mes confrères, évêques catholiques ? »

Au lendemain d'une démission imposée mais acceptée, il fit paraître la « Lettre ouverte de Mgr de Castro Mayer à son clergé et à ses fidèles. Observations sur la pureté et l'intégrité de la foi ». Après avoir rappelé la nature de la foi, l'évêque fait le constat « des doutes et des ambiguïtés incompatibles » compromettant depuis Vatican II « l'authenticité du culte divin et le salut des âmes » avec, comme exemples, la liberté religieuse et le dialogue œcuménique. Il n'y a pas de liberté de l'erreur ; la liberté religieuse favorise et impose le pluralisme religieux. Dans l'œcuménisme la vérité est mise sur le même plan que l'erreur. Le salut étant



Mgr Antonio de Castro-Mayer avec Mgr Marcel Lefebvre

dans n'importe quelle religion, tout prosélytisme est inutile. Globalement la réforme de l'Église voulue à Vatican II « n'est pas possible ».

En nommant pour successeur Mgr Navarro, Rome espérait voir le diocèse de Campos s'aligner sur les autres, le nouvel évêque étant chargé de débarrasser le Brésil d'une survivance anachronique. C'était sans compter sur la quasi totalité des paroisses fidèles à l'ancienne messe. Dès lors, cette résistance était un reproche radical à toute l'Église conciliaire. Au milieu d'années dramatiques, voyant les prêtres quitter leur ministère, les séminaires fermant leurs portes, à Campos, tout était fait pour maintenir la foi et les sacrements de la foi. Pas plus à Rome qu'à Rio un tel état de fait ne pouvait perdurer. Cependant, le changement d'évêque ne paraissait pas suffisant pour y introduire la réforme conciliaire et la nouvelle messe.

L'Église « souterraine » de Campos

Que pouvait faire Mgr Navarro ? Il commença par ne pas

rencontrer les prêtres réfractaires aux réformes, il ferma le petit séminaire puis le grand séminaire. Plutôt un diocèse sans prêtres qu'avec des prêtres traditionnels. Des églises sont fermées, d'autres vendues. Le nouvel évêque commença ses visites pastorales des paroisses, voulant y célébrer la nouvelle messe. A Vinhosa, le Père Gualandi lui fit savoir qu'en conscience, il ne pouvait y assister. L'église devint en pleine cérémonie un champ de bataille. S'ensuivit la mutation du curé. L'attachement de ses paroissiens l'obligea à revenir et à y construire une nouvelle église, en passant comme partout ailleurs par la case : garage-chapelle.

En 1985, Mgr de Castro Mayer qui, dès 1983, avait établi chez lui un séminaire clandestin, vint consacrer le nouvel édifice, bénir hôpitaux, orphelinats, œuvres sociales soutenues par des nouvelles fondations de religieuses qui complétèrent ce renouveau de chrétienté. Mgr Navarro, mandaté par Rome, devenait le « destructeur parfait », s'acharnant à faire disparaître la messe de Saint Pie V. Il mettait en avant le refus des prêtres et des fidèles d'accepter les décisions de Rome. « Votre résistance, scandait-il, est une insulte personnelle envers le Saint-Père ». Les prêtres de Campos firent connaître à Jean-Paul II l'impossibilité d'accepter le nouveau rite. C'est une question de foi « dans laquelle aucun compromis n'est possible ». Jean-Paul II n'a jamais répondu.

Navarro multiplia les réunions, aidé de théologiens ou d'évêques. Dans une profession de foi catholique, les prêtres tradition-

nels faisaient valoir leur expérience ; peu après ils publiaient une longue étude sur le *Novus Ordo* « un cas de conscience ». Lors d'une réunion en présence du nonce apostolique, il apparut clairement que deux « Églises » se partageaient le diocèse. Les appels à Rome restaient toujours sans réponse. Et sans se sentir ridicule, le nonce pouvait déclarer : « Le diocèse de Campos est le plus gros problème auquel l'Église du Brésil doit faire face ».

Concrètement Mgr Navarro continuait de révoquer les prêtres, de les priver de leurs pouvoirs, à leur interdire tout ministère. La plupart du temps, l'évêque devait faire appel au pouvoir séculier, à la police pour obtenir par la force l'exécution de ses décisions. Les églises sont fermées, mais les prêtres fidèles à Mgr de Castro installent des chapelles, mettent en route des chantiers d'églises, des collèges où se retrouvent les catholiques. Ailleurs, Mgr Navarro, accusant le Père Jonas Lisboa de soulever le peuple contre le pouvoir légitime, obtient son arrestation. La foule se presse aux abords de la prison pour le faire libérer, « la Cour Nationale de Justice Militaire » l'acquittera. Partout, l'évêque mandate l'autori-

té civile pour faire expulser les prêtres de leurs paroisses et fermer leurs œuvres. Le peuple se révolte, refusant dans bien des lieux d'assister aux offices des prêtres « jureurs ». Pendant longtemps, le Père Rifan, très populaire dans sa paroisse du Rosaire à Campos, tient bon. L'évêque est obligé d'attendre 1986 pour achever son œuvre de destruction en l'arrachant à sa paroisse, comptant plus de trente chapelles et centres de messe. Mgr Navarro lui reproche sa déclaration de 1983 : « Au nom de la foi, il est impossible d'accepter substantiellement le Concile, quant au nouvel ordo, la conscience catholique ne peut l'accepter ». Le conseil municipal le soutient. Jean-Paul II est informé : il ne répond pas. Après une longue résistance, le Père Rifan, célèbre la dernière messe dans son église et part pour sa paroisse d'exil. Mgr Navarro, avec l'appui du pouvoir civil, avait en apparence gagné la guerre. Toutes les églises paroissiales s'étaient vu imposer le *Novus Ordo*. En réalité la messe traditionnelle demeure partout, ce sont les paroisses de l'ombre, avec leur séminaire, leurs écoles, leurs hospices ; les prêtres réfractaires l'emportent sur les prêtres jureurs.

A Rome, les avertissements de Mgr Lefebvre et de Mgr de Castro Mayer restaient vains. L'angoisse et la perplexité de beaucoup tenaient pour eux « aux erreurs contenues dans les documents de Vatican II, les réformes postconciliaires et spécialement la réforme liturgique, les fausses conceptions diffusées par des documents officiels, [qui] les jettent dans le trouble et le désarroi ».

Le synode de 1985 est l'occasion pour les deux évêques d'adresser au pape un véritable ultimatum : « Si le synode sous

voire autorité persévère dans cette orientation, vous ne serez plus le Bon Pasteur ». A Campos, les évêques de la Fraternité Saint-Pie X sacreront Mgr Rangel (mort en 2002) pour assurer la continuité du diocèse dans sa partie saine.

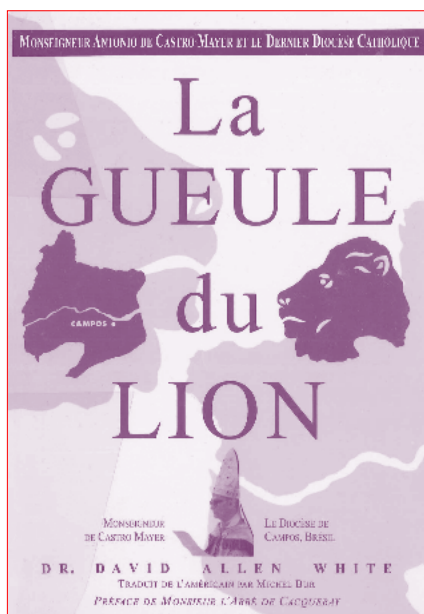
En guise d'épilogue

Cependant en janvier 2002, une partie des résistants obtiennent de Rome une administration apostolique pour laquelle Mgr Rifan fut consacré évêque le 18 août. Devenu à l'occasion bi-ritualiste, il défend la nouvelle religion. Il est fier de pouvoir déclarer : « Je pense avoir démontré que la cohabitation est possible et utile à la fois pour les progressistes et les traditionalistes ». Pour lui et ses collaborateurs, s'abstenir complètement de l'assistance à la nouvelle messe est un acte schismatique. Navarro avait fait le « sale boulot », il fut promu à un archevêché. Un nouvel évêque,

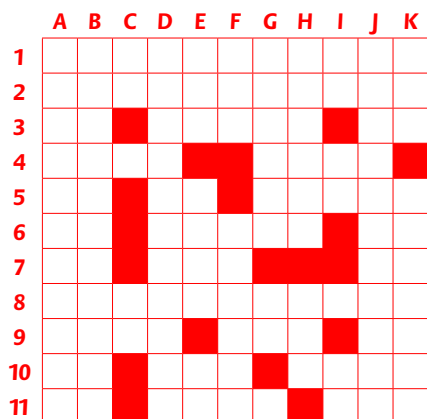
moins activiste et en apparence plus conciliant lui succéda : Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer étaient morts, seul un tout petit groupe de fidèles se tourna vers le monastère de la Sainte-Croix et les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Ce regard sur un passé encore bien récent aidera à réfléchir sur l'avenir et les raisons objectives de continuer le combat de la foi dans la lignée de ces deux grandes figures épiscopales. Pour eux, la grâce du témoignage de la foi l'emportait sur tout avantage canonique ou matériel.

David Allen White : *La Gueule du Lion - Mgr de Castro Mayer et le Dernier Diocèse Catholique*. Editions Ste-Jeanne d'Arc - 3^e trimestre 2010 - 366 pages - 22 euros



MOTS CROISÉS - Problème N° 05-12



DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT

1) Ont bien du travail ces temps-ci. 2) Praticiens rapides et efficaces. 3) Prénom masculin assez rare, même en Suède - Doublement sans doute! - La dernière-née de la série porte le numéro 9. 3) ... mais ne recule pas, malgré ce méli-mélo - Pas douce! 4) C'est-à-dire en abrégé - On le

donne, ou on le prend, avant d'entamer un air - Toute retournée d'être coincée entre l'ère Keiō et l'ère Taishō. 6) Le Mississippi prend sa source dans le nord de cet État (code) - Mobutu était son « père » auto-proclamé - Symbole de richesse. 7) On lui doit la salle des banquets de Witehall (initiales) - C'est aussi une lentille - Peuvent être vifs ou pastels. 8) Terme favori pour qualifier les idéaux de l'adversaire politique. 9) Se méfier des faux! - Éphémère république arabe (abréviation) - Vit suspendu. 10) Lampé... à l'envers - Une fin anglaise - « Oseille » est tout aussi argotique. 11) Façon de nommer le siècle qui s'acheva le 31 décembre 1000 - On l'appelle aussi : rondatelle - Caché, mais bien mal.

VERTICALEMENT

A) Ces messages sont utilisés en politique, tout comme en publicité. B) Au sens figuré, manœuvre très fréquente en période électorale. C) Croient tout savoir sur tout le monde - « Arturo » pour Brecht. D) N'a plus grand sens de nos jours, quel que soit le théâtre des événements. E) L'augmentation du nombre de ses chaînes

par Cecilia DEM

n'a pas apporté la qualité - Coule en Suisse. F) Malveillante divinité grecque - On les appelle aussi Chamois des Pyrénées. G) Rafraîchir un mets - Pour satisfaire à cette obligation quotidienne tout membre du scoutisme peut désormais trouver des idées sur internet! H) Quel foyer saurait s'en passer? I) Note musicale désuète - Île poitevine - Souvent responsable de la rumeur - Dans l'autre sens : celé. K) Peut désigner les Pères du Saint-Sacrement - Lignée de botanistes français.

SOLUTIONS du N° 04-12

HORIZONTALEMENT :

1. SERMONNEUSES. 2. APRÈS-DEMAIN. 3. ROI - CM. 4. KULTURKAMPF. 5. OSER - ERRER. 6. LAEEL (Lalee) - RG (Romain Gary) - EA (Émile Ajar). 7. LI - MER. 8. ALIBOUFIERS. 9. NL - RÔTI. 10. DÉSENCHANTÉ. 11. ESCROCS.

VERTICALEMENT :

A. SARKOLANDE. B. ÉPOUSAILLES. C. RRILEE (Relire) - SC (Scandium). D. MÊ - TREMBLER. E. OS - LÉO - NÔ. F. ND - RÛ - CC. G. NECKER - HS. H. EMMARG (Gramme) - IRA. I. UA - MR 6 NÉONS. J. SIMPLE - RTT. K. EN - FRAISIER.

La vie de la paroisse en images



Préparation liturgique
de la Semaine Sainte
par M. l'abbé J.-P. Boubée



Nettoyage des cuivres pendant
la Semaine Sainte



Le chant des Matines sous la
direction sûre de M. l'abbé Storez



Les nouveaux baptisés



ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**Mardi 1^{er} mai**

- + Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 2 mai

- + 15 h 00 : Réunion de la croisade eucharistique
- + 19 h 30 : réunion de la conférence St-Vincent de Paul

Judi 3 mai

- + 20 h 00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 4 mai

- + 9 h 00 : Messe de l'école St-Bernard
- + De 18 h 00 à 20 h 00 consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

Samedi 5 mai

- + 13 h 00 : cours de catéchisme pour adultes
- + 18 h 00 : début de la braderie du vestiaire en salle des catéchismes

Dimanche 6 mai

- + Braderie du vestiaire en salle des catéchismes
- + Kermesse de l'école du Grand St-Bernard à Courbevoie
- + Vente de vin pour le pèlerinage

Lundi 7 mai

- + 19 h 30 : Conférence à l'Institut St-Pie X, sur « Le calvaire de l'Eglise chaldéenne en Turquie »

Mardi 8 et mercredi 9 mai

- + Croisade du rosaire continu

Mardi 8 mai

- + 19 h 15 : Réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de N.-D.
- + 20 h 00 : Cours de doctrine approfondie
- + 20 h 00 : Cours de philosophie politique

Mercredi 9 mai

- + 20 h 00 : Conférence pour le JCSN en salle des catéchismes

Judi 10 mai

- + 20 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 11 mai

- + De 18 h 00 à 20 h 00, consultations patrimoniales gratuites
- + 19 h 15 : Chapelet des hommes

Samedi 12 mai

- + 7 h 00 : Départ du pèlerinage à Montligeon
- + 10 h 30 : Rosaire avec SOS Tout-Petits à l'hôpital Tenon
- + 13 h 00 : Cours de catéchisme pour

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : **LE CHARDONNET** — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

adultes

- + De 16 h 15 à 17 h 15 : Examens de confirmation, communion solennelle et première communion

Dimanche 13 mai

- + Vente de vin pour le pèlerinage – Vente de fruits – Vente d'albums sur sainte Jeanne d'Arc pour le cours Ste-Philomène de Nancy – Vente de pains et viennoiseries pour l'école de la Sablonnière à Goussonville.
- + 14 h 30 : Hommage à sainte Jeanne d'Arc – Rendez-vous place St-Augustin
- + 15 h 30 : récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima

Lundi 14 mai

- + A partir de la messe de 18 h 30 réunion du Tiers Ordre de la FSSPX
- + 19 h 30 : Conférence à l'Institut St-Pie X sur « Les aboutissements irrationnels du volontarisme conquérant »

Mardi 15 mai

- + 20 h 00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 16 mai

- + 19 h 30 : Réunion de la conférence St-Vincent de Paul

Judi 17 mai

- + Fête de l'Ascension : Messes et offices aux horaires du dimanche – Fête d'obligation
- + Pas de cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 18 mai

- + De 18 h 00 à 20 h 00, consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Samedi 19 mai

- + 13 h 00 : cours de catéchisme pour adultes

Dimanche 20 mai

- + Quête pour l'ACIM (Mission Rosa

Mystica) - Vente de vin pour le pèlerinage - Vente d'images de communion et tableaux par l'atelier St-Luc - Vente de gâteaux pour les camps des Louveteaux et Louvettes

Lundi 21 mai

- + 19 h 30 : Conférence à l'Institut St-Pie X : « D'un magistère à l'autre : Vatican II et nous »

Mardi 22 mai

- + 20 h 00 : Cours de doctrine approfondie

Judi 24 mai

- + 20 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai

- + Pèlerinage de Chartres à Orléans

Samedi 26 mai

- + Pas de cours de catéchisme pour les adultes ni pour les enfants

Mardi 29 mai

- + 20 h 00 : Cours de doctrine approfondie

Judi 31 mai

- + 20 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 1^{er} juin

- + 9 h 00 : Messe de l'école St-Bernard

Samedi 2 juin

- + De 9 h 00 à 17 h 00 : récollection de confirmation pour les enfants
- + 10 h 00 : récollection de confirmation pour les adultes
- + 13 h 00 : Cours de catéchisme pour adultes
- + 16 h 00 : Messe des catéchismes
- + 20 h 00 : Conférence de Mgr Tissier de Mallerai

Dimanche 3 juin

- + Marché de printemps pour l'école Ste-Philomène d'Avrillé
- + 16 h 00 : Confirmations